INDOLA
EXCLUSIVELY PROFESSIONAL

Consignes Santé & Sécurité en Salon

SOMMAIRE

Table des matières

PARTIE 1……. **1**

1. Introduction **1**

2. Objectifs des consignes **1**

3. Personnes concernées par ces consignes **1**

4. Connaissance des consignes **1**

5. Exonération de responsabilité **2**

6. Informations complémentaires **2**

7. Références **2**

PARTIE 2……. **3**

8. Normes d'hygiène **3**

8.1. Hygiène des mains *3*

8.2. Nettoyage *8*

9. Équipement de protection individuelle **12**

10. Élimination des équipements tranchant **12**

11. Gestion des coupures et des expositions au sang **13**

12. Santé du coiffeur **13**

12.1. Infections *13*

12.2. Coiffeur avec une condition contagieuse *14*

12.3. Immunisation *14*

13. Sécurité du lieu de travail **14**

14. Coiffeurs Itinérants **15**

PARTIE 3……. **16**

15. Conception et construction de locaux **16**

15.1. Général *16*

15.2. Lavabos et éviers *16*

15.3. Zones de nettoyage *16*

PARTIE 4…… **17**

16. L'industrie de la coiffure face au COVID-19 ..... **17**

16.1 Des moyens simples de prévenir la propagation du COVID-19 en salon *17*

16.2 Préparer votre salon pour la réouverture après les mesures COVID-19 ..... *18*

Glossaire **2**

PARTIE 1

1. Introduction

Ce document vise à fournir un ensemble de consignes pour améliorer les normes en salon de coiffure. Elles comprennent la mise en œuvre de procédures d'hygiène conformes aux meilleures pratiques pour l'hygiène du personnel, le nettoyage de l'équipement, le nettoyage des locaux ainsi que la santé et la sécurité au travail.

La transmission d'une infection peut survenir durant les prestations en salon de coiffure. L'épidémie et la propagation récentes du COVID-19 ont entraîné la fermeture obligatoire des salons afin de respecter la mesure de distanciation sociale (1,5 - 2 mètres). Avec la réouverture des salons, il faut s'attendre à des niveaux d'hygiène plus élevés et à des normes supplémentaires en matière de santé et de sécurité pour rétablir la confiance et la fidélité des clients. Les prestations utilisant des articles tels que des rasoirs, des ciseaux, des peignes, des tondeuses et des pinces ou épingles à cheveux sont déjà classées comme des procédures à risque d'infection car ces articles peuvent accidentellement transpercer la peau. Les infections cutanées du cuir chevelu et du cou peuvent se propager au travers des procédures en salon de coiffure. Le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C peuvent également être transmis par contact avec le sang. Le sang n'a pas besoin d'être visible sur l'équipement ou les surfaces de travail pour que l'infection soit transmise.

2. Objectifs des consignes

Les consignes fournissent des informations et des recommandations pour :

- soutenir et fournir des règles pour minimiser le risque de transmission de micro-organismes entre les coiffeurs et leurs clients
- préciser et améliorer les procédures d'hygiène
- s'assurer que seul un équipement nettoyé de manière appropriée est utilisé sur chaque client
- promouvoir un environnement de travail sûr pour le personnel

3. Personnes concernées par ces consignes

Ces consignes s'appliquent et doivent être suivies par :

- une personne (un ***propriétaire***) exerçant des activités de coiffure
- une personne (un ***coiffeur***) exerçant la profession de coiffeur
- les salons de coiffure, y compris les coiffeurs à domicile
- les coiffeurs itinerants/mobiles

4. Connaissance des consignes

Les entrepreneurs en coiffure doivent s'assurer que tous les membres du personnel connaissent les normes du salon et comprennent les informations et/ou procédures à suivre.

5. Exonération de responsabilité

Ces consignes reflètent les meilleures pratiques actuellement acceptées en matière de mesures de contrôle des infections pour les entreprises et le personnel effectuant des prestations de coiffure. Il reflète les meilleures données disponibles au moment de l'élaboration de la directive. Les résultats des études futures pourraient nécessiter des révisions des recommandations de cette directive pour refléter les nouvelles données.

Les auteurs de ces consignes ont déployé des efforts considérables pour garantir que les informations sur lesquelles elles se fondent sont exactes et à jour. Néanmoins, il est fortement recommandé aux coiffeurs et aux employés de confirmer que les informations qu'elles contiennent sont correctes par le biais de sources indépendantes. Il est de la responsabilité des coiffeurs et des employés de surveiller les mises à jour, nous vous recommandons de vérifier régulièrement les informations de l'Organisation Mondiale de la Santé « https://www.who.int/fr »Lorsque des mises à jour sont disponibles, informez-vous ainsi que tous les membres de l'équipe de tout changement apporté aux mesures de contrôle des infections.

Bien que les pratiques de contrôle des infections conformément à ces directives soient généralement considérées comme sûres et conformes à la loi, le respect présumé de ces directives ne constitue pas une défense valable contre des mesures disciplinaires ou coercitives, y compris des poursuites pénales, pour des pratiques de contrôle des infections inadéquates ou dangereuses.

Les recommandations contenues dans cette directive n'indiquent pas une ligne de conduite ou une norme de soins exclusives ni ne sont réputées inclure toutes les méthodes de soins appropriées ni exclure d'autres méthodes de soins raisonnablement orientées vers l'obtention des mêmes résultats. Les auteurs déclinent toute responsabilité ainsi que toute responsabilité délictuelle ou autre pour toute inexactitude, information perçue comme trompeuse, ou le succès ou l'échec de toute recommandation détaillée au travers de ces consignes. Il est de la seule responsabilité des coiffeurs et autres employés de prévenir la transmission des infections.

Les auteurs n'acceptent aucune responsabilité délictuelle ou autre que ce soit à l'égard de toute action ou conséquence découlant de l'utilisation de cette directive, ou des représentations faites en relation avec le respect de ces consignes.

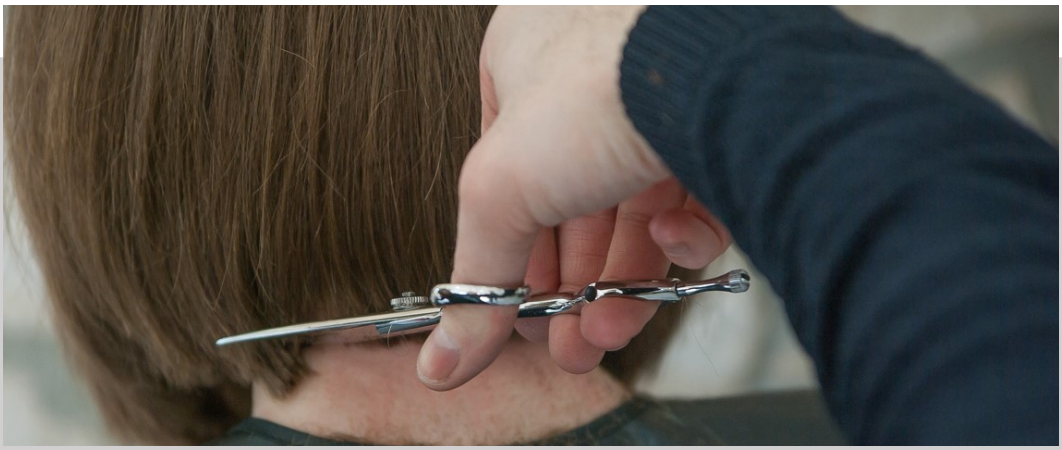
L'inclusion de liens vers des sites Web externes ne constitue pas une approbation de ces sites Web ni des informations ou des services offerts..

6. Informations complémentaires

Dans le cas où une Organisation Locale de Représentant de Coiffeur existe, il est conseillé de vérifier également avec eux si les normes et/ou les directives en matière de santé et de sécurité en salon de coiffure peuvent être disponibles et régulièrement mises à jour en ligne.

7. Références

- **Organisation Mondiale de la Santé : https://www.who.int/fr**



PARTIE 2

8. Normes d’hygiène

Les sections suivantes fournissent des informations sur les normes d'hygiène recommandées ainsi que sur les méthodes pratiques de mise en œuvre de ces normes.

VEUILLEZ NOTER ! La pratique des normes d'hygiène standard exige que chacun suppose que toutes les substances sanguines et corporelles, telles que la sueur, les gouttelettes d'éternuements ou la toux sont de potentielles sources d'infection.

8.1. Hygiène des mains

Le lavage des mains avec du savon liquide ou un désinfectant à base d'alcool est un élément essentiel d'une bonne hygiène personnelle.

Les mains doivent être lavées avec du savon et de l'eau lorsqu'elles sont souillées.

Un gel hydroalcoolique peut être utilisé pour désinfecter les mains propres.

Idéalement, un salon installe un évier conçu pour le LAVAGE DES MAINS UNIQUEMENT qui n'est pas utilisé pour nettoyer les équipements/outils ou laver la vaisselle.

Le lavage des mains doit être effectué :

- avant et après contact avec chaque client
- après avoir mangé ou fumé
- après être allé aux toilettes
- après vous être mouché, tousser ou avoir éternué
- après avoir manipulé du linge sale
- après contact avec du sang ou d'autres fluides corporels
- après avoir retiré des gants de protection

8.1.1. Lavage des mains avec de l'eau et du savon liquide

Se laver les mains avec du savon liquide et de l'eau courante détache, dilue et élimine la saleté et les germes. C'est la combinaison de l'eau courante, du frottement des mains et du détergent dans le savon qui aide à déloger la saleté, à éliminer les germes et à les retirer de la peau lors du rinçage.

a. Un lavage des mains de routine implique : (Voir le schéma sur la page suivante. Source OMS)
   - mouiller soigneusement les mains puis faire mousser avec du savon liquide
   - se frotter vigoureusement les mains pendant au moins 20 à 30 secondes
   - se rincer les mains sous l'eau tiède
   - séchage des mains avec une serviette en papier jetable ou une serviette en tissu propre
   - Si des serviettes en tissu sont utilisées, une serviette propre doit être utilisée à chaque fois

b. Une crème hydratante distribuée par un système de pompe peut également être utilisée après le lavage des mains pour prévenir les dommages cutanés et améliorer l'état de la peau.

c. Si des flacons de savon liquide réutilisables sont utilisés, le flacon et la pompe doivent être nettoyés et séchés avant le remplissage. Ne pas le faire pourrait entraîner la contamination du savon liquide.

d. Le savon solide ne doit pas être utilisé car il pourrait transférer les germes d'une personne à l'autre.

e. Les lésions cutanées augmentent le risque que la personne contracte une infection. Les coupures, blessures et abrasions sur les mains doivent être recouvertes d'un pansement imperméable qui doit être changé lorsque le pansement est sale ou humide.

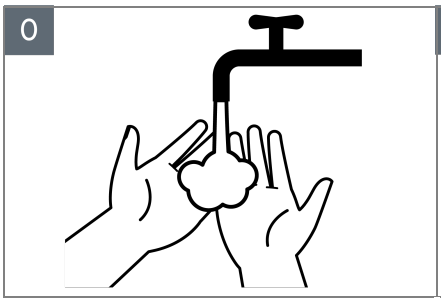


Schéma - Lavage des mains avec du savon liquide

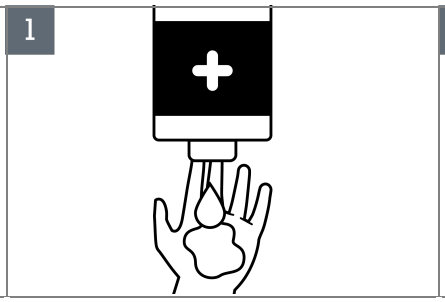
Le Lavage des Mains – Comment ?

LAVER VOS MAINS AU SAVON ET À L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLÉES. SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIÈNE DES MAINS.

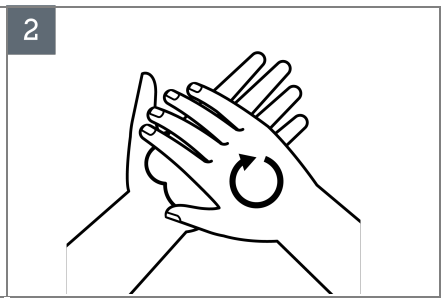
Durée de la procédure : **40-60 secondes**



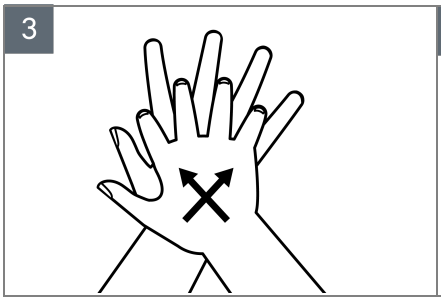
Mouiller les mains abondamment avec de l'eau ;



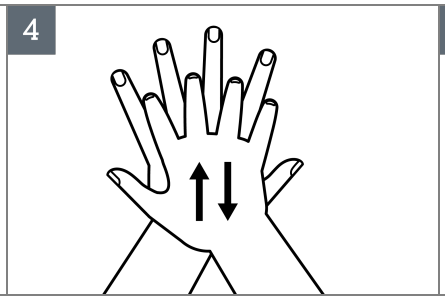
Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner ;



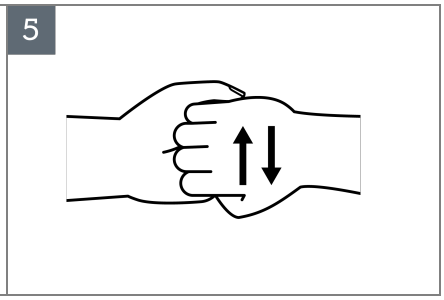
Paume contre paume par mouvement de rotation ;



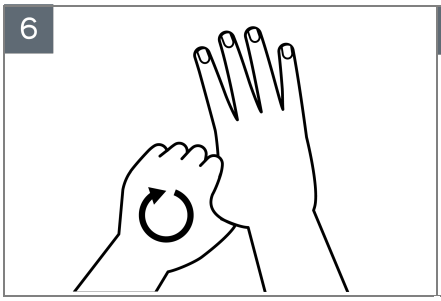
Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



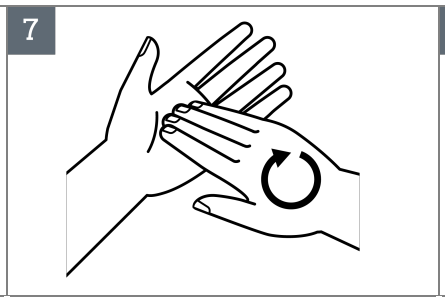
Les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière ;



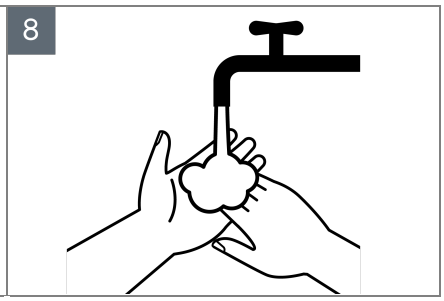
Les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral ;



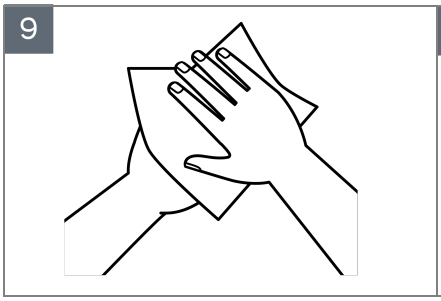
Le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa ;



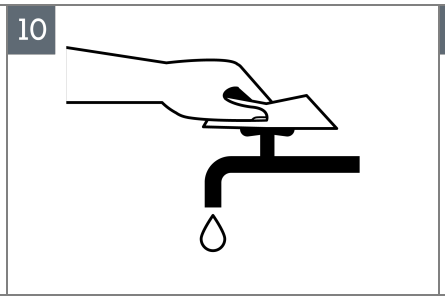
La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa ;



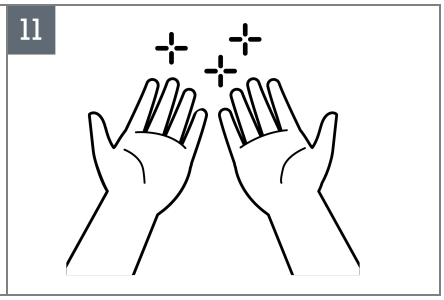
Rincer les mains à l'eau ;



Sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique ;



Fermer le robinet à l'aide de la serviette.



Vos mains sont maintenant propres.

8.1.2. Lavage des mains avec un gel hydroalcoolique

Les gels hydroalcooliques peuvent être un moyen rapide et efficace de désinfecter les mains. Ils peuvent réduire le nombre de germes sur vos mains. Ils n'enlèvent pas la saleté de vos mains.

Un gel hydroalcoolique doit contenir entre 60% et 80% d'alcool.

Un gel hydroalcoolique peut être utilisé pour l'hygiène des mains lorsque **les mains ne sont pas souillées.**

Appliquer le gel hydroalcoolique en utilisant la méthode suivante :

- appliquer la quantité de gel recommandée par le fabricant du produit sur la paume des mains
- frotter-vous les mains, en vous assurant de vous recouvrir toutes les surfaces des mains (entre les doigts, autour des pouces et le bout des doigts)
- frotter jusqu'à ce que les mains soient sèches

(Voir le schéma sur la page suivante. Source OMS)



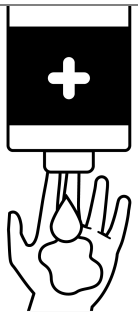
Schéma – Lavage des mains avec un gel hydroalcoolique

Comment désinfecter les mains à l'aide d'un gel hydroalcoolique !

UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIÈNE DES MAINS ! LAVER VOS MAINS AU SAVON ET À L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLÉES.

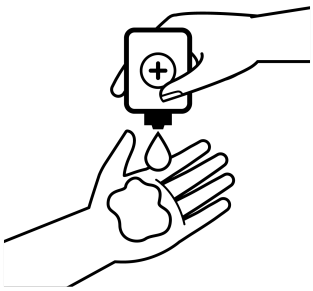
Durée de la procédure : **20-30 secondes**

1a



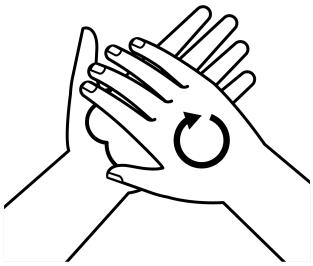
Remplir la paume d'une main avec le produit hydroalcoolique,

1b



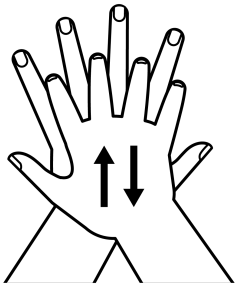
recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

2



Paume contre paume par movement de rotation ;

3



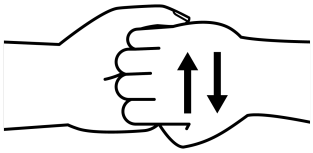
Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa ;

4



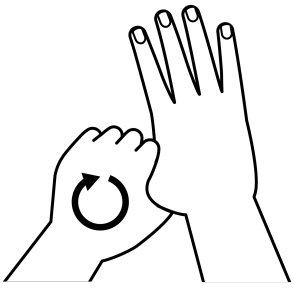
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière ;

5



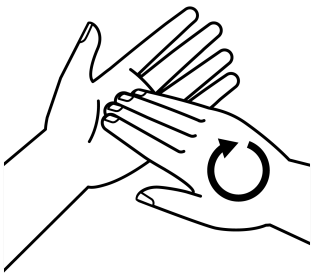
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

6



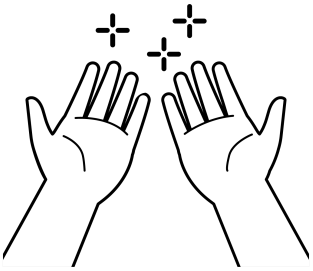
Le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa

7



La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa ;

8



Une fois sèches, vos mains sont propres.

8.2. Nettoyage

8.2.1. Détergent

Un détergent doit être utilisé pour éliminer les résidus de protéines et les matières organiques de l'équipement. Les désinfectants ne sont pas des produits de nettoyage et ne doivent pas être utilisés pour le nettoyage.

- Les détergents qui peuvent être utilisés sont le liquide vaisselle, le savon liquide et le shampooing
- Le détergent doit être soigneusement rincé de tous les articles après le nettoyage
- Le désinfectant ne doit être utilisé que sur des équipements ou des surfaces préalablement nettoyés avec un produit détergent

8.2.2. Nettoyage des équipements

L'équipement doit être nettoyé après chaque utilisation sur un client. Les lames utilisées pour le rasage, y compris le rasage de la nuque, doivent être jetées après chaque utilisation sur un client dans un conteneur pour objets tranchants désigné. Les lames ne doivent pas être réutilisées.

a. Les PEIGNES, BROSSES, ROULEAUX, etc. doivent être nettoyés comme suit :
   - Retirer tous les cheveux visibles ou autres matériaux sur l'équipement
   - Rincer à l'eau chaude pour éliminer les saletés incrustées
   - Remplissez un évier ou un bol d'eau tiède et de détergent
   - L'équipement doit être immergé et nettoyé sous l'eau pour minimiser les particules et les éclaboussures
   - Rincer à l'eau tiède à chaude pour éliminer tout résidu
   - Tout l'équipement doit être séché après le processus de nettoyage à l'aide d'un chiffon sec et propre
   - Inspecter visuellement la propreté de tous les articles

b. Les CISEAUX doivent être nettoyés après chaque client comme suit :
   - À l'aide d'un chiffon, enlevez tous les cheveux visibles, en faisant attention à l'articulation de la charnière
   - Nettoyez selon les instructions du fabricant
   - Sécher avec un chiffon propre

c. NETTOYAGE DES TONDEUSES
   - À l'aide d'une petite brosse, enlevez tous les poils des tondeuses
   - Essuyez toutes les parties de la tondeuse avec une préparation à 70% d'alcool (de petites lingettes alcoolisées en sachets individuels sont idéales pour cela)
   - Laisser sécher avant de réutiliser

REMARQUE ! Le nettoyage de la tondeuse est la seule exception à la règle du nettoyage avec un produit détergent avant d'appliquer un désinfectant. L'utilisation d'eau sur les tondeuses peut entraîner de la corrosion en raison de la pénétration d'eau dans les têtes de tondeuse. Les produits à base d'alcool s'évaporent et sont non corrosifs.

d. LES STÉRILISATEURS UV sont facultatifs. L'utilisation de la stérilisation UV, ou irradiation germicide ultraviolette, s'est avérée extrêmement efficace. Les sources de stérilisation aux UV peuvent tuer plus de 99% des virus, des bactéries et des champignons en peu de temps.

8.2.3. Nettoyage des équipement contaminés par le sang

a. Si l'équipement est en contact avec du sang, il doit être nettoyé avec des gants de protection et traité comme suit :
   - **Peignes, brosses, rouleaux etc.** Nettoyer soigneusement à l'aide de détergent et d'eau comme décrit à la section 8.2.2 (a)
   - Désinfecter l'équipement en le plongeant dans une solution d'alcool à 70% ou un désinfectant de qualité hospitalière
     - Si vous utilisez une solution d'alcool à 70%, il n'est pas nécessaire de rincer
     - Si vous utilisez un désinfectant de qualité hospitalière, rincez les articles à l'eau chaude, puis séchez (assurez-vous que les instructions du fabricant sont suivies pour la concentration et le temps de contact)
     - Vérifiez la «date d'utilisation» avant d'utiliser des désinfectants; jeter tout produit expiré
   - L'équipement doit être stocké au sec et ne doit pas être stocké dans un désinfectant ni laissé trempé pendant une période prolongée

b. Nettoyer les **TONDEUSES** après avoir été en contact avec du sang, une plaie ou une peau endommagée:
   - À l'aide d'une brosse, retirez tous les poils récupérés dans la tondeuses
   - Démonter les tondeuses
   - **Les pièces pouvant être immergées dans l'eau** doivent être nettoyées avec un détergent et de l'eau tiède, puis séchées
     - essuyer chaque partie avec une préparation à 70% d'alcool **OU** immerger dans une solution désinfectante selon les instructions du fabricant
     - si immergé dans un désinfectant rincer abondamment à l'eau tiède / chaude, puis sécher
   - **Les pièces qui ne peuvent pas être immergées dans l'eau** doivent être essuyées avec une préparation d'alcool à 70% et laisser sécher complètement
   - Remonter les tondeuses
   - La brosse utilisée pour enlever les poils des tondeuses doit également être lavée à l'eau savonneuse tiède puis séchée

8.2.4. Linge

a. Les tours de cou (col crêpe) jetables sont préférables pour une utilisation sur chaque client. Si vous utilisez des bandages en tissu, ils doivent être lavés avant d'être réutilisés sur un autre client

b. Les serviettes doivent être lavées après chaque utilisation sur un client

c. Les tabliers et les peignoirs usagés doivent être lavés tous les jours ou, idéalement, acheter suffisamment de peignoirs de protection pour leur permettre d'être utilisés lors d'une seule journée

d. Toutes les serviettes et autres articles en tissu utilisés doivent être placés dans un conteneur, séparé du linge propre

e. Toutes les serviettes et autres articles en tissu utilisés doivent être :
   - lavés dans une machine à laver à une température d'au moins 60°C pendant au moins 10 minutes avec de la lessive
   - lorsqu'ils sont lavés avec un programme de lavage à froid, ajoutez en plus de la lessive, un désinfectant pour le linge
   - alternativement les serviettes et autres articles en tissu peuvent être lavés par une blanchisserie professionnelle

f. Les articles lavés doivent être suspendus pour sécher ou séchés immédiatement dans un sèche-linge

g. Tous les articles propres doivent être stockés dans une zone propre désignée

TABLEAU 1 : Éxigences de nettoyage des équipements

Équipement	Raison/risque	Quand nettoyer	Comment	Informations complémentaires
Rasoirs sécurisé Rasoirs avec lame à usage unique interchangeable uniquement	Possibilité d'infections cutanées ou de transmission de virus transmissibles par le sang	Après chaque client	Jetez la lame/le rasoir dans un récipient pour objets tranchants. Lavez le manche à l'eau tiède et au détergent. Rincer à l'eau courante chaude. Sécher avec un chiffon propre	Utilisez une nouvelle lame pour chaque client. **Les lames ne doivent JAMAIS être réutilisées**
Tondeuses électriques	Transmission potentielle d'infection	Après chaque client	Retirez les cheveux. Essuyer la lame de la tondeuse avec une lingette à 70% d'alcool	
Ciseaux	Transmission potentielle d'infection ou d'infestation	Après chaque client	Utilisez un chiffon pour enlever tous les cheveux visibles. Vérifiez particulièrement la charnière des ciseaux. Nettoyez selon les instructions du fabricant. Sécher avec un chiffon propre	
Peignes, Brosses à cheveux, Balais à cou Épingles/pinces à cheveux, Rouleaux	Transmission potentielle d'infection ou d'infestation	Après chaque client et en cas de chute sur le sol	Retirez tous les cheveux. Laver à l'eau tiède et au détergent. Rincer à l'eau courante chaude. Sécher	
Ciseaux/peignes/épingles à cheveux, etc. exposés au sang	Transmission potentielle de virus transmissibles par le sang	Dès que possible après que les ciseaux ont été exposés au sang (faites d'abord les premiers soins au client). Cela doit être fait avant la réutilisation	Laver à l'eau tiède savonneuse ; Sécher avec un chiffon. Essuyer avec de l'alcool à 70%, laisser sécher	Dans la mesure du possible, jetez tous les articles qui ont percé la peau du client ou du coiffeur.
Tondeuses exposées au sang	Transmission potentielle de virus transmissibles par le sang	Dès que possible après que les tondeuses ont été exposés au sang (faites d'abord les premiers soins au client).	Nettoyer et désinfecter conformément à la section 8.2.3 (b).	
Blaireau de rasage	Possibilité d'infection si le client précédent présente des lésions cutanées du visage ou une infection	Après chaque client	Rincer pour éliminer les poils et la crème à raser. Laver au détergent et à l'eau. Rincer à l'eau courante chaude. Sécher	
Bols de coloration Bols de rasage	Contamination Potentielle	Après chaque client	Laver à l'eau tiède et au détergent. Rincer. Sécher avec un chiffon	Conserver au sec
Serviettes	Possibilité d'infection si le client précédent a des lésions cutanées ou une infection	Après chaque client	Laver selon la section 8.2.4	

Cols crêpe / tabliers / peignoirs en tissu	Possibilité d'infection si le client précédent a des lésions cutanées ou une infection	Après chaque client, sauf si une serviette/papier propre est utilisé autour du cou	Laver selon la section 8.2.4	
Tablettes/Chariots	Empêche la poussière et les cheveux de s'accumuler ou de contaminer l'équipement propre	Au moins une fois par semaine, plus fréquemment si nécessaire	Utilisez un chiffon pour enlever les cheveux. Laver à l'eau tiède et au détergent. Sécher avec un chiffon	Couvrir lorsqu'il n'est pas utilisé

8.2.5. Nettoyage des locaux

a. Un programme de nettoyage régulier des locaux est requis. Le nettoyage de routine devrait inclure:
   - nettoyage des tablettes, miroirs, fauteuils, tiroirs, bacs à shampooing, éviers, sols et plinthes
   - utilisation de produits d'entretien à base de détergent

b. les serpillières et autres équipements de nettoyage doivent être lavés au détergent et à l'eau et conservés au sec après utilisation

c. Les désinfectants ne doivent pas être utilisés pour le nettoyage de routine des locaux car ils n'ont pas de propriétés de nettoyage. Ils ne doivent être utilisés que lorsque du sang ou un autre liquide corporel a contaminé une surface. La surface doit être nettoyée avec du détergent et de l'eau avant l'application du désinfectant. Les désinfectants doivent être utilisés conformément aux instructions du fabricant.

d. Tous les cheveux doivent être balayés après chaque client et éliminés immédiatement dans une poubelle à couvercle dédiée aux ordures ménagères.

e. L'équipement utilisé pour nettoyer les locaux doit être maintenu propre et en bon état.

9. Équipement de protection individuelle

Toutes les personnes travaillant dans l'entreprise doivent disposer, le cas échéant, d'équipements de protection individuelle appropriés pour leur permettre d'exercer leurs fonctions en toute sécurité.

a. L'équipement de protection peut comprendre :
   - gants jetables
   - gants multi-usage pour le nettoyage des locaux
   - tabliers

b. Gants:
   - le port de gants ne remplace pas l'hygiène des mains
   - les mains doivent être lavées après le retrait des gants
   - les gants jetables ne doivent pas être réutilisés
   - les gants réutilisables doivent être lavés régulièrement dans de l'eau chaude savonneuse et conservés au sec

10. Élimination des équipements tranchant

La gestion et l'élimination sécurisée des équipements tranchants sont la responsabilité de la personne qui les a utilisés.

a. Les lames ne doivent être utilisées que sur une seule personne, puis jetées.

b. Les rasoirs coupe-choux à lame permanente / non interchangeable ne sont PAS recommandés. S'ils sont utilisés, ils doivent être soigneusement nettoyés et désinfectés après chaque client.

c. Toutes les lames usagées doivent être jetées dans un contenant approprié dès que possible après utilisation.

d. Les contenants pour objets tranchants devraient :
   - ne pas être trop rempli
   - être positionné pour un accès facile
   - être hors de portée des enfants (l'ouverture doit être supérieure à 1,2 m du sol)
   - être fermé avant élimination

11. Gestion des coupures et des expositions au sang

Des expositions accidentelles au sang peuvent survenir chez les coiffeurs et les clients en coupant la peau avec un équipement tranchant.

a. Les équipements tranchants tels que les rasoirs, les ciseaux, les peignes, les tondeuses et les épingles à cheveux peuvent accidentellement transpercer la peau. Le sang et les fluides corporels n'ont pas besoin d'être visibles sur l'équipement ou la surface de travail pour que l'infection soit transmise. Les clients et les coiffeurs sont exposés.

b. Si **un client ou un coiffeur** est coupé au cours d'un service, le coiffeur impliqué doit s'assurer que les procédures suivantes soient effectuées :

- Si un **coiffeur** est coupé, il doit immédiatement se laver les mains et appliquer un pansement propre, sec et imperméable sur sa plaie
- Si un **client** est coupé, le coiffeur doit se laver les mains et mettre des gants jetables pour aider le client à gérer la blessure. Le coiffeur ne doit pas toucher le sang à mains nues
- Si des gants jetables ne sont pas disponibles, le client doit recevoir un pansement propre et sec pour appliquer une pression sur sa propre plaie jusqu'à l'arrêt du saignement.
- Lorsque le saignement du client a cessé, les pansements contaminés doivent être placés immédiatement dans une poubelle. Le pansement doit être manipulés avec soin pour éviter tout contact de la peau avec le sang
- Appliquer un pansement sec et propre sur la coupure
- L'équipement contaminé par le sang doit être jeté (si possible) ou nettoyé puis désinfecté (conformément au paragraphe 8.2.3)
- Toute personne qui a manipulé des pansements ou du matériel contaminés doit se laver soigneusement les mains, même si elle portait des gants à ce moment-là
- Bien que peu probable, si un incident implique le transfert de sang du client au sang d'un coiffeur ou l'inverse, la plaie doit être immédiatement lavée avec du savon et de l'eau. Ne pressez pas la zone. La personne affectée doit consulter un médecin dès que possible après l'incident
- Tenir un registre et signaler l'incident au propriétaire ou au manager du salon

12. Santé du coiffeur

Tout le personnel doit maintenir un niveau d'hygiène et de propreté approprié lorsqu'il s'occupe des clients.

12.1. Infections

Les infections qui peuvent être transmises dans la coiffure en raison d'un équipement mal nettoyé peuvent inclure l'impétigo, les poux et la teigne. Des infections transmises par le sang telles que l'hépatite B, l'hépatite C et le VIH peuvent survenir en cas d'exposition au sang, mais le risque est très faible.

12.2. Coiffeur avec une condition contagieuse

Un coiffeur qui a une maladie contagieuse qui peut être transmise à un client ou à un collègue, doit prendre des précautions raisonnables (appropriées à la maladie) pour minimiser le risque de transmission. Les précautions raisonnables comprennent:

- utilisation de pansements imperméables sur une lésion cutanée ou des infections, se produisant sur les parties exposées du corps d'un coiffeur qui peuvent entrer en contact avec le client
- précautions conseillées par un médecin ou un agent de santé publique

12.3. Immunisation

a. Le propriétaire ou le manager d'une entreprise devrait discuter avec tout le personnel coiffeur de l'option de se du vaccin contre l'hépatite B.

b. Il n'y a actuellement aucune vaccination disponible contre l'hépatite C ou contre le VIH.

13. Sécurité du lieu de travail

Les employeurs ont la responsabilité de fournir un environnement de travail sûr à tous les employés. Les employés ont la responsabilité d'adopter des pratiques de travail sécurisées.

a. En ce qui concerne la lutte contre les infections, un environnement de travail sûr implique une formation adéquate du personnel, des installations et équipements appropriés. Des procédures en milieu de travail devraient être élaborées et documentées. Les procédures documentées devraient être accessibles à tout le personnel. Il est recommandé qu'un système soit en place pour garantir la preuve de la lecture de ces documents par tout le personnel. Les procédures doivent être conformes aux lignes directrices et doivent comprendre :
    - méthodes d'hygiène des mains
    - procédures de nettoyage de tous les équipements de coiffure et nettoyage des locaux
    - la manipulation et l'élimination des équipements tranchants
    - le traitement des serviettes, peignoirs et capes usagées
    - procédures de lessive
    - gestion des coupures et des expositions au sang
    - informations sur la vaccination appropriée du personnel

b. Des fiches signalétiques pour tous les produits chimiques, y compris les produits de nettoyage et les teintures capillaires, devraient être facilement disponibles dans les salons de coiffure. Tous les contenants doivent être étiquetés avec le contenu correct.

c. Les employeurs devraient s'assurer que le personnel soit au courant des directives et qu'une copie soit disponible pour référence.

14. Coiffeurs Itinérants

Quiconque effectue des services de coiffure en dehors de locaux fixes est considéré comme un coiffeur itinérant et doit se conformer aux directives.

a. Un coiffeur itinérant doit :
   - maintenir les normes d'hygiène personnelle
   - s'assurer de l'hygiène de ses mains avant et après chaque client (voir la section 8.1 Hygiène des mains).
   - nettoyer tout l'équipement avant de le réutiliser sur un autre client
   - entreposer l'équipement inutilisé propre dans un contenant distinct de l'équipement usage
   - s'assurer que l'équipement non nettoyé, usagé, qui est transporté d'un établissement à un autre soit entreposé de façon sécurisée dans des contenants étiquetés, rigides et hermétiques
   - s'assurer que des installations sont disponibles pour entreposer de façon adéquat tout l'équipement, le linge et les déchets en toute sécurité avant et après utilisation et pendant le transit

b. L'équipement transporté par les coiffeurs itinérants devrait comprendre :
   - gel hydro-alcoolique
   - savon liquide
   - serviettes à mains jetables
   - gants jetables
   - un contenant spécifique si usage d'outils à lames jetables
   - des contenants lavables hermétiques, rigides et étiquetés pour contenir l'équipement usagé



PARTIE 3

15. Conception et construction de locaux

15.1. Général

a. La conception correcte des locaux aidera le chef d'entreprise à suivre les directives.

b. La planification d'une nouvelle construction ou d'une rénovation majeure peut nécessiter une consultation entre le propriétaire / manager, les architectes / concepteurs et les experts en protection de la santé et / ou des directives de santé et de sécurité telles que celles-ci...

c. Le positionnement des éviers / bacs à shampooing doit être réfléchi lors de la phase de conception car il peut être difficile et / ou coûteux à modifier après la fin des travaux.

d. Les questions de santé et de sécurité au travail et de nettoyage devraient être prises en compte à toutes les étapes de la conception et de la construction des locaux.

15.2. Lavabos et éviers

Chaque local devrait avoir un lavabo réservé au lavage des mains UNIQUEMENT qui n'est pas utilisé pour nettoyer l'équipement d'entretien ou laver les ustensiles de cuisine.

a. Les lavabos devraient-être:
   - Situé dans la zone publique du salon
   - installés et entretenus de manière à être accessibles à tout moment pour le lavage des mains
   - au moins 300 mm x 350 mm d'envergure à l'embouchure (en haut) du lavabo
   - alimenté en eau courante chaude et froide via une seule sortie

b. Les éviers utilisés pour nettoyer l'équipement d'entretien ou ceux utilisés pour nettoyer les ustensiles de cuisine ne doivent pas être utilisés pour le lavage des mains.

c. Un lavabo situé dans un cabinet de toilette ne convient pas comme lavabo principal, car il ne peut pas toujours être accessible par le personnel.

d. Un distributeur de serviettes en papier doit être installé à côté du lavabo et être chargé en permanence.

e. S'il y a des toilettes sur place, son lavabo doit être équipé serviette en papier.

15.3. Zones de nettoyage

a. La taille des éviers de nettoyage doit être suffisamment grande pour permettre l'immersion du plus gros appareil d'entretien.

b. Tous les appareils et accessoires situés dans la zone de nettoyage doivent être conçus pour permettre un nettoyage facile. Les matériaux utilisés dans ces appareils et accessoires doivent pouvoir résister aux produits de nettoyage.

c. Les surfaces des murs, du sol et des tablettes doivent être lisses, imperméables et sans jointures pour faciliter le nettoyage. Les revêtements au sol doivent être antidérapantes.

PARTIE 4

16. L’industrie de la coiffure face au COVID-19

Comment le COVID-19 se propage :

Lorsqu'une personne qui a COVID-19 tousse ou expire, elle libère des gouttelettes de fluide corporel infecté. La plupart de ces gouttelettes tombent sur des surfaces et des objets à proximité, tels que des bureaux, des tables ou des téléphones. Les gens pourraient attraper le COVID-19 en touchant des surfaces ou des objets contaminés, puis en touchant leurs yeux, leur nez ou leur bouche. S'ils se tiennent à moins de 1,5 à 2 mètres d'une personne atteinte de COVID-19, ils peuvent l'attraper en respirant des gouttelettes crachées ou expirées par eux. En d'autres termes, COVID-19 se propage de la même manière que la grippe. La plupart des personnes infectées par COVID-19 présentent des symptômes bénins et se rétablissent. Cependant, certains souffrent de symptômes plus graves et peuvent nécessiter des soins hospitaliers.

Le risque de maladie grave augmente avec l'âge : les personnes de plus de 40 ans semblent être plus vulnérables que les autres. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli et les personnes atteintes de maladies comme le diabète, les maladies cardiaques et pulmonaires sont également plus vulnérables aux maladies graves.

Ce document donne des conseils sur :

- 16.1 Des moyens simples de prévenir la propagation du COVID-19 sur votre lieu de travail
- 16.2 Préparer votre salon pour la réouverture après des mesures de confinement COVID-19 dans votre communauté

16.1 Des moyens simples de prévenir la propagation du COVID-19 en salon

Les mesures à faible coût ci-dessous aideront à prévenir la propagation d'infections sur votre lieu de travail, telles que le rhume, la grippe et la grippe intestinale, et à protéger vos clients, sous-traitants et employés.

Les employeurs devraient commencer à mettre en place ces mesures dès maintenant, même si COVID-19 n'est pas arrivé dans les communautés où ils travaillent. Ces mesures peuvent réduire les jours de travail perdus en raison d'une maladie et arrêter ou ralentir la propagation de COVID-19 s'il arrive sur votre lieu de travail.

- Assurez-vous que vos lieux de travail sont propres et désinfecté :
  - Les surfaces (par exemple les bureaux et les tables) et les objets (par exemple les téléphones, les espaces de travail, les fauteuils des clients) doivent être nettoyés régulièrement avec un désinfectant
  - Pourquoi ? Parce que la contamination des surfaces touchées par les employés et les clients est l'un des principaux moyens de propagation du COVID-19
- Promouvoir un lavage des mains régulier et approfondi par les employés et les clients :
  - Placez des distributeurs de désinfectant pour les mains dans des endroits bien en vue du lieu de travail. Assurez-vous que ces distributeurs sont régulièrement remplis - Affichez des affiches faisant la promotion du lavage des mains
  - Demandez-les à votre autorité de santé publique locale ou consultez www.WHO.int
  - Combiner avec d'autres mesures de communication telles que l'offre de conseils des agents de santé et de sécurité au travail, des séances d'information lors des réunions et des informations sur les sites intranet pour promouvoir le lavage des mains
  - Assurez-vous que le personnel et les clients ont accès à des endroits où ils peuvent se laver les mains avec du savon et de l'eau
  - Pourquoi ? Parce que le lavage tue le virus sur vos mains et empêche la propagation de COVID-19

- Promouvoir une bonne hygiène des voies respiratoires sur le lieu de travail :
  - Affichez des affiches faisant la promotion de l'hygiène respiratoire. Combinez cela avec d'autres mesures de communication telles que les conseils des agents de santé et de sécurité au travail, des informations lors des réunions et des informations sur l'intranet, etc.
  - Fournissez des mouchoirs en papier et des serviettes jetables sur votre lieu de travail, ainsi que des bacs fermés pour les éliminer de manière hygiénique
  - Pourquoi ? Parce qu'une bonne hygiène des voies respiratoires empêche la propagation de COVID-19
- Conseillez aux employés de consulter les recommandations concernant les voyages avant de partir en voyage d'affaires ou en vacances
- Informez vos employés et vos clients que si le COVID-19 commence à se propager dans votre communauté, toute personne ayant une toux légère ou une fièvre de faible intensité (37,3 ° C ou plus) doit rester à la maison
- Ils doivent également rester à la maison (ou travailler à domicile) s'ils ont dû prendre des médicaments simples, comme le paracétamol / acétaminophène, l'ibuprofène ou l'aspirine, qui peuvent masquer les symptômes de l'infection
  - Expliquez clairement aux employés qu'ils pourront compter ce congé comme congé de maladie
  - Continuez à promouvoir le message selon lequel les gens doivent rester à la maison même s'ils ne présentent que de légers symptômes de COVID-19
  - Posez des affiches avec ce message dans vos lieux de travail. Combinez cela avec d'autres canaux de communication couramment utilisés dans votre organisation ou votre entreprise
  - Vos services de santé au travail, l'autorité locale de santé publique ou d'autres partenaires peuvent avoir développé du matériel de campagne pour promouvoir ce message

16.2 Préparer votre salon pour la réouverture après les mesures COVID-19

- Élaborez un plan sur les mesures à prendre en cas de maladie suspecte de COVID-19 sur votre lieux de travail:
  - Le plan devrait couvrir le fait de placer la personne malade dans une pièce ou un endroit où elle est isolée des autres sur le lieu de travail, en limitant le nombre de personnes qui ont des contacts avec le malade et en contactant les autorités sanitaires locales.
  - Réfléchissez à la façon d'identifier les personnes qui pourraient être à risque et soutenez-les sans causer de stigmatisation et de discrimination. Cela pourrait inclure des personnes qui se sont récemment rendues dans une zone signalant des cas, ou d'autres membres du personnel qui ont des conditions qui les exposent à un risque plus élevé de maladie grave (par exemple le diabète, les maladies cardiaques et pulmonaires, la vieillesse)
  - Informez votre autorité locale de santé publique ou à votre agence que vous élaborez le plan et demandez leur soutien pour obtenir des commentaires.
  - S'il y a une épidémie de COVID-19 dans votre communauté, les autorités sanitaires peuvent avoir conseillé aux gens d'éviter les transports en commun et les endroits bondés. Dans de nombreux cas, les salons de coiffure sont fermés pour une période plus longue en fonction de mesures gouvernementales ou d'un confinement complet pour réduire la courbe de l'épidémie de COVID 19
  - Élaborer un plan commercial comprenant des services supplémentaires tels que des ventes en ligne ou des bons d'achat pour une utilisation ultérieure vendus pendant l'épidémie dans les communautés où votre entreprise opère
- Préparez-vous pour le moment où les entreprises seront autorisées par les autorités à ouvrir à nouveau:
  - Le plan vous aidera à préparer votre entreprise pour «l'après» des mesures prises lors de l'épidémie de COVID-19
  - envisagez de réorganiser le salon avec plus d'espace entre les postes de travail (pour permettre une distance de 1,5 m entre les fauteuils)
  - Renforcez toutes les normes d'hygiène possibles pour aider votre entreprise à fonctionner pendant que vos employés restent en sécurité
  - Envisagez des masques de protection pour le personnel du salon pour vous assurer que les clients ne puissent pas être infectés même par des employés sans aucun symptôme de COVID 19

- Le plan doit indiquer comment faire fonctionner votre entreprise même si un nombre inférieur d'employés et / ou de clients sont autorisés ou désireux d'entrer dans votre salon, soit en raison de restrictions locales, soit parce qu'ils sont préoccupés ou axés sur une sécurité supplémentaire.
- Communiquez le plan à vos employés et clients et assurez-vous qu'ils sont conscients de ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire dans le cadre de ce plan
- Soulignez les points clés tels que l'importance de rester à l'écart du salon même si seuls des symptômes bénins sont présents après avoir pris des médicaments simples (par exemple, paracétamol, ibuprofène) qui peuvent masquer les symptômes de COVID 19
- Assurez-vous que votre plan aborde les conséquences pour la santé mentale et les conséquences sociales d'un cas de COVID-19 apparaissant dans l'équipe du salon ou dans leur vie privée puis offrez des informations et du soutien
- Vos autorités de santé publique locale ou nationale peuvent être en mesure d'offrir un soutien et des conseils dans l'élaboration de votre plan

- N'oubliez pas : il est maintenant temps de vous préparer pour le COVID-19. Des précautions et une planification peuvent faire une grande différence. L'action maintenant aidera à protéger vos employés et votre entreprise

Comment rester informé:

- Trouvez les dernières informations de l'Organisation mondiale de la santé sur les endroits où le COVID-19 se propage: https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports/
- Conseils et orientations de l'OMS sur le COVID-19 :

  https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019

  https://www.epi-win.com/

Glossaire

Définition de la terminologie

Autorités consultées:	**Organisation Mondiale de la Santé - https://www.who.int**
Nettoyer:	l'élimination physique des matières étrangères telles que la poussière, les salissures, le sang, les sécrétions, les excrétions et les micro-organismes. Le nettoyage enlève physiquement plutôt qu'inactiver les micro-organismes. Le nettoyage se fait avec de l'eau, des détergents et une action mécanique, et doit précéder la désinfection.
Contamination:	l'introduction de micro-organismes et / ou de corps étrangers.
COVID -19:	coronavirus 2019. Pour les conseils et les dernières informations, consultez le site Web de l'OMS: https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public
Detergent:	un agent nettoyant composé d'un «agent mouillant de surface» qui réduit la tension superficielle, d'un «adjuvant» qui est le principal agent nettoyant et d'un agent «séquestrant» ou «chélatant» pour dissoudre les salissures.
Désinfectant:	une substance utilisée pour réduire la marge d'action des micro-organismes.
Déchets généraux:	constituent l'essentiel des déchets produits et ne présentent pas plus de risques pour la santé publique que les déchets ménagers.
Hygiene des mains:	garder les mains propres. Cela peut être fait en utilisant du savon et de l'eau, ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool, et c'est le moyen le plus efficace de réduire la propagation des germes.
Poux:	infestation de petits insectes parasites qui vivent principalement sur le cuir chevelu.
Hépatite B:	une maladie du foie causée par un virus. Le virus se trouve dans les fluides corporels (comme le sang) d'une personne infectée et se propage généralement lorsque ces fluides pénètrent dans le corps d'une personne non infectée. Cela peut se produire par pénétration de la peau par des blessures ou des coupures. La maladie peut aller d'une maladie de courte durée à une infection chronique entraînant des lésions hépatiques, un cancer du foie ou la mort..
VIH:	Virus d'Immunodéficience Humaine.
Hygiène:	conditions ou pratiques propices au maintien de la santé et à la prévention des maladies, notamment par la propreté.
Hygiènique:	un environnement dans lequel des mesures de protection ont été prises pour limiter la propagation des maladies infectieuses.
Impetigo:	une infection très contagieuse de la peau; fréquent chez les enfants; une rougeur localisée se développe en petites cloques qui se sèchent et s'érodent progressivement.
Infection:	invasion du corps par des organismes susceptibles de provoquer des maladies.
Contrôle d'infection:	stratégies qui minimisent le risque d'infection pour les praticiens, les patients et les clients.
Micro-organisme:	une bactérie, un virus, un champignon, une moisissure ou une levure.
Coiffeur itinérant:	une personne qui exécute des services de coiffure sans locaux fixes.
Teigne:	une infection fongique qui peut toucher n'importe quelle partie du corps. La teigne du cuir chevelu et de la barbe commence comme un petit bouton. Elle se propage vers l'extérieur, laissant de fines plaques squameuses de calvitie temporaire. Les cheveux infectés deviennent fragiles et se cassent facilement.
Tranchants:	tout objet pouvant infliger des blessures pénétrantes, y compris les lames de rasoir, les ciseaux et les tondeuses.
Dermite:	une infection fongique. Sur le cuir chevelu, il apparaît comme une petite papule qui se propage à la périphérie, laissant de fines plaques squameuses de calvitie temporaire. Les poils infectés deviennent cassants et se détachent facilement. Cela affecte principalement les enfants.